

Association « Les Amoureux des Carroz »
2 route des Clis, Le Serveray, Les Carroz
F-74300 ARACHES LA FRASSE
FaceBook : Les Amoureux des Carroz
<mailto:amoureuxdescarroz@gmx.fr>

Lettre Recommandée avec AR

Association Flainoise
immeuble POLLUX appt 407, Flaine Forêt
74300 Arâches la Frasse
<http://associationflainoise.fr/>
<mailto:info@associationflainoise.fr>

Monsieur le Préfet de Haute Savoie
Rue du 30ème régiment d'infanterie
BP 2332
74034 Annecy Cedex

Sujet : Projet UTN Base de loisirs d'Arâches

Les Carroz d'Arâches le 15 août 2018

Monsieur le Préfet,

Nos deux associations, (environ 350 membres, aux Carroz et à Flaine), souhaitent vous interpeller au sujet du projet d'UTN sur l'extension de la base de loisirs du Serveray, objet actuellement d'une consultation publique simplifiée.

Le dossier du projet, communiqué dans le cadre de la consultation publique le 16 juillet, a été analysé dans le détail par plusieurs de nos membres, chacun dans son domaine d'expertise pour répondre à la consultation. Nous avons aussi consulté les chasseurs, un expert indépendant en Botanique, et avons rassemblé 5 notes de synthèse dans un document que nous avons nommé « Avis d'experts - Zéro pointé au dossier UTN des Carroz ».

Cette démarche n'est pas exhaustive, mais révèle un projet UTN bâclé, trompeur, reposant sur des extraits tronqués d'études de référence sur la conception des golfs :

- Ce projet de golf ne peut en aucun cas apporter les bénéfices escomptés, mais à coup sûr des déconvenues financières au niveau des investissements (local technique du golf non pris en compte, local public de loisir de 430 m² estimé à 1 k€/m² TTC...).

Quant au bilan d'exploitation prévisionnel, il implique, pour être rentable, une fréquentation à 100% en juillet / août durant 8h/jour (en supposant que les clients soient là).

- Un investissement « ski de fond » à 1000m d'altitude n'est pas un investissement d'avenir !

- Nous y déplorons la perte d'une zone très fréquentée en cette période estivale, pour son côté nature.

- Nos experts mettent en évidence l'impact flore très négatif (qui n'apparaît pas dans le dossier d'UTN), l'impact faune très négatif également ne tenant pas compte de plusieurs réunions de concertation avec les associations de chasse (c'est une réserve de chasse, habitat et zone de transit de nombreux animaux sauvages).

Nous regrettons aussi la méthode de collecte des avis. Nous nous attendions à ce qu'un registre relié avec des pages numérotées (donc inamovibles) soit mis à la disposition du public. En fait, ce n'est pas du tout le cas. Au début les lettres envoyées à la mairie étaient entassées à côté d'un petit cahier numéroté. Elles sont maintenant dans un dossier mais ne sont toujours pas numérotées et il n'y a aucune sécurisation des avis (dossiers avec reliures à spirales en plastique ce qui permet d'ajouter ou de retirer des feuilles).

Nous avons à votre disposition le double d'environ 300 réponses que nos adhérents et

sympathisants nous ont transmises.

Actuellement, une pétition contre le projet de golf aux Carroz a reçu plus de 2360 signatures (version informatique plus version papier) que nous tenons également à votre disposition.

Nous pensons que la tenue d'une consultation publique sur la base d'un dossier aussi léger et trompeur dans son contenu n'a pas de sens, et nous espérons que cet aspect des choses sera pris en compte.

Nous tenons à vous assurer que nous ne sommes absolument pas fermés aux évolutions du territoire qui sont tout à fait nécessaires, à condition de préserver la nature que les vacanciers viennent rechercher, et de travailler sérieusement en concertation avec tous ceux qui peuvent apporter leur expérience aux projets.

Ainsi, le projet d'UTN est resté sous le boisseau de janvier 2016 à juillet 2018.

La seule concertation, avec les chasseurs sur la sauvegarde de la réserve de chasse, a été très négative, comme vous pouvez le constater à la lecture du texte du Président de l'ACCA.

Nous nous sommes prononcés pour un développement décentralisé mettant en valeur les zones d'excellence du territoire, plutôt que de tout vouloir concentrer aux Carroz, démarche vouée à l'échec pour des raisons climatiques et de limites géographiques..

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de nos sentiments respectueux.

Claude Buffet
Président des Amoureux des Carroz.



Régis Lardennois
Président de l'Association Flainoise.



Document joint :

« Avis d'experts - Zéro pointé au dossier UTN des Carroz »

Copie à :

Monsieur le sous-Préfet de Bonneville
Monsieur le Préfet de Massif
Monsieur le Président de la 2CCAM
Monsieur le Maire d'Arâches la Frasse

Merci de répondre à :

Les Amoureux des Carroz,
2 route des Clis, Le Serveray, Les Carroz
F-74300 ARACHES LA FRASSE